



PROCES VERBAL

BUREAU

PAYS TOLOSAN

Le mercredi 18 juin 2014 à 18 heures - Salle du Conseil Municipal à Paulhac

Le mercredi 18 juin 2014 à 18 heures, s'est tenu le Bureau Pays Tolosan, salle du Conseil Municipal de la Mairie de Paulhac sous la Présidence de Monsieur Didier Cujives.

Membres Présents :

C3G	Monsieur Didier CUJIVES
C3G	Monsieur Hervé DUTKO
Conseil de Développement	Monsieur Didier BOSQUE
CCCB	Monsieur Thierry SAVIGNY
4C	Monsieur Denis DULONG
CCF	Madame Chantal MOURIER
CCF	Monsieur Hugo CAVAGNAC
CCSG	Monsieur Jean BOISSIERES
CCVA	Madame Hanan BELGIOINO

Excusés

CCSG	Monsieur Jean Paul DELMAS
CCCB	Monsieur Denis SFORZIN- pouvoir à thierry SAVIGNY
CCVA	Madame Isabelle NARDUCCI - pouvoir à Hanan BELGIOINO
CCSG	Monsieur Jean Claude ESPIE – pouvoir à Jean Boissières

Techniciens

Directrice	SCOT NT	Madame Laurence BRULE
Directrice	Pays Tolosan	Madame Hélène GAYRAUD
Chargée de Mission	DD Pays Tolosan	Madame Emilie PERRAMOND
Chargée de Mission	CT Pays Tolosan	Madame Elodie ROUQUIE

Thierry Savigny est nommé Secrétaire de Séance

Ordre du jour :

- 1 / Préparation de l'Assemblée Générale du 2 juillet 2014
 - 2 / Questions diverses
-

Monsieur Didier Cujives accueille les membres du Bureau en les remerciant de leur présence pour ce Bureau dédiée à la préparation de l'Assemblée Générale.

■ 1 / Préparation de l'Assemblée Générale du 2 juillet 2014

Monsieur Cujives rappelle les contraintes qui ont imposé l'annulation de l'Assemblée Générale Ordinaire à la date prévue de longue date le samedi 28 juin 2014. La Région Midi Pyrénées, hasard et aléa de calendrier, a été contrainte de repousser son invitation, lancée aux maires de la Haute Garonne du 21 au 28 juin 2014. Il a paru évident que l'Assemblée Générale du pays devait être décalée, puisqu'elle s'adresse également au même public, les présidents d'intercommunalité, les maires et tous les élus.

Nous avons envisagé plusieurs dates, et la seule qui répondait à la plupart des contraintes était celle du mercredi 2 juillet 2014 à 18 h00.

L'Assemblée Générale se déroulera en deux temps : la première partie, réglementaire, formalisée, est propre aux fonctionnements des associations ; la deuxième partie sera, comme les trois années précédentes un focus sur un sujet, un thème avec des invités pour le présenter et l'illustrer.

Notre actualité étant la mise en œuvre du PETR, la présence du corps préfectoral pour informer et expliciter cette démarche nous semblé pertinente.

Nous avons donc invité, Henri Michel Comet, préfet de la Haute Garonne, ainsi que le SGAR, Marc Chappuis. Entre temps, nous avons appris le départ de monsieur Comet, et son remplacement par Pascal Mailhos.

Le secrétaire Général de la Préfecture, monsieur Thierry Bonnier sera là, et, nous pouvons espérer la présence du nouveau préfet, qui pourra dès son arrivée en poste, lors de notre Assemblée Générale rencontrer la plupart des élus d'un grand quadrant de son département.

Monsieur Philippe Petit, président du SCOT NT interviendra en tant qu'acteur et nous présentera le processus de cette transformation.

Monsieur Martin Malvy, président de région, sera également là pour nous présenter les politiques de contractualisation 2014-2020 et le rôle attendus des PETR.

Nous ne connaissons pas actuellement le contenu des interventions de chaque participant, et, il est nous est juste possible de proposer à ces personnalités, les grandes lignes et sujets que nous aimerions les voir aborder.

La première partie est dédiée au fonctionnement de notre association : c'est la phase qui est réglementée et formalisée. C'est la partie qui informe tous les élus, partenaires et acteurs de notre action sur le territoire et de l'état de nos finances.

Après débat, il est proposé cette trame :

- 1- Accueil de Daniel DUPUY – 5 minutes
- 2- Présentation du Rapport Moral – didier Cujives 20 minutes
- 3- Présentation du Compte d'Exploitation 2014 et du bilan 2014 – Chantal Mourier -10 minutes
- 4- Certification des Comptes par le CAC – Adrien Gaupillat – 5 minutes
- 5- Budget Prévisionnel 2014 – Chantal Mourier – 5 minutes
- 6- Présentation du Bureau- renouvelé lors du CA du 27 mai.

Transition effectué par didier CUJIVES qui présentera le bureau mais aussi la feuille de route, le « projet de territoire » pour 2014-2020. Le Pays, outil de contractualisation jusqu'à présent, multiforme : association syndicat mixte ouvert ou fermé, GIP, disparaît au 31 /12/2014 et doit être remplacé par le PETR. Ce nouvel outil, qui aura la forme imposée de Syndicat Mixte Fermé, doit être prêt à fonctionner pour être l'outil de contractualisation, réceptacle des fonds européens et des fonds issus du CPER de la période 2014-2020.

Parole donnée à Philippe Petit pour présenter la transformation du SM SCOT en PETR

Puis.....le président Malvy, s'il est là, indiquera qui prendra la parole en premier, le Préfet ou lui. C'est de son choix, puisqu'en tant qu'ancien ministre il a toujours prééminence sur le représentant du gouvernement..

■ 2 / Questions diverses

Monsieur Didier Cujives informe le bureau qu'il a proposé à Laurence Brûlé, directrice du Scot, de venir et participer à cette réunion de Bureau. Il demande aux membres présents Conseil Syndical du Scot NT de la veille d'informer les membres du Bureau du Pays des décisions prises, de leurs positions et de leurs réactions à ce qui s'est déroulé pour que le débat s'engage

Didier Cujives retrace que l'évolution du SM SCOT en PETR ne pose pas de problème : tous les élus ont bien assimilé que le PETR sera le réceptacle des financements croisés, et qu'en plus, il y aura les fonds LEADER pour la période 2014-2020. Le PETR aura donc un travail d'animation, d'ingénierie de projet sur le territoire. Le souci est de fusionner les deux structures. Actuellement le Scot a 4 commissions donc 4 Vice Présidents. Le Pays en avait 4 également jusqu'à aujourd'hui. Quel est le nombre de commissions, et donc de VP que le PETR devra avoir. Comment fusionner, mêler nos commissions pour qu'il n'y ait pas deux structures qui cohabitent, mais vraiment une seule entité ?

Jean Boissières : il faut d'abord organiser et consolider la gouvernance du PETR, avant de parler de créer des services unifiés, de prendre de nouvelles compétences...

Didier Cujives : il faut que les statuts intègrent seulement la mission du Pays et la compétence Scot. Une fois que nous aurons mis en œuvre et pris en main cet outil, nous pourrons alors imaginer de déployer d'autres compétences. Pour l'instant, il faut rappeler que ce sont les communautés de communes qui délèguent leurs compétences. On ne peut pas les en déposséder. Par contre, ce chantier demandera une grosse implication, il faudra des Vice présidents en capacité de mener ces travaux. Il faut avoir un débat sur la représentativité des territoires et le nombre de VP.

Denis Dulong : Etre VP, c'est énormément de travail et d'engagement. Sur la 4C, nous sommes deux délégués. Donc, pour les commissions SCOT, par exemple, si ce n'est pas l'un, c'est l'autre. Il faut y ajouter, les diverses représentations, le travail à la communauté et enfin, le travail de maire. Il faut réfléchir au nombre de délégués, ou imaginer une autre manière de travailler.

Didier Cujives : ce sont les prémices de la discussion sur les statuts qui ont été proposés lors du Comité Syndical. Il faut réfléchir au nombre de délégués par territoire.

Hugo Cavagnac : il faut être attentif sur les projets de statut. Attention tout de même à ne pas reproduire le débat de hier soir, à ne pas s'enfermer dans un débat stérile. Il faut répartir les tâches entre les délégués, membres du Bureau et Vice présidents, la répartition des sièges n'est pas le cœur du problème. Il faut, plutôt se demander ce qu'on met dans ces commissions, à quoi vont servir les VP .

Jean Boissières : les statuts proposés ouvrent beaucoup de portes : c'est le contenu opérationnel qui doit déterminer le nombre de membres au Bureau et de VP.

Didier Cujives : le cadre des missions du PETR ne doit pas être renforcé par rapport au Pays et Scot .Il faut donc que ce soit à personnel et cotisations constantes.

Jean Boissières : les statuts proposés sont trop larges. Il ne propose pas « juste la fusion entre pays et Scot » . Partons d'abord à minima

Hervé Dutko : Il faut que le PETR soit la somme du Pays et du Scot, en terme statutaire, même si on espère que ce sera bien plus, et qu'après on aura des mutualisations. il faut partir prudemment, le paysage réglementaire est en mouvement ...

Didier Bosque : le Scot est la démarche liée à une loi d'Aménagement du Territoire. Le Pays mène une politique territoriale, intervient, mène des missions de développement économique, sociale,

environnementale...il anime un territoire. Il y a donc plusieurs scénarios, en fonction de la dynamique du territoire

1^{er} scénario : le PETR prolonge les missions et compétences, et chacun y retrouvera sa place : c'est le changement dans la continuité.

2^{ème} scénario : on se projette dans l'avenir ; Ce chantier demandera un groupe de travail spécifique. il faut rajouter des briques à l'aménagement du territoire. Comment se situer par rapport à la métropole pour être un interlocuteur reconnu ? Par exemple, dans la Haute Garonne, il y aura 3 métropoles et 4 PETR. Quel sera le rôle du PETR.

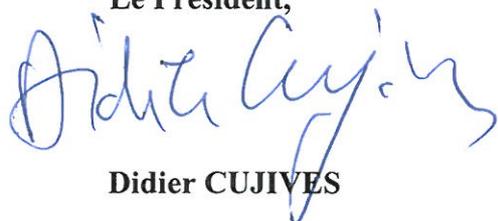
En clôture de débat, Didier Cujives propose au Bureau du Pays de se rapprocher du Bureau du Scot pour que cet échange puisse être partagé et qu'un véritable travail sur les statuts puisse commencer. La délibération pour la possibilité de se transformer en Scot a été prise hier soir à l'unanimité. Une commission Scot, présidée par Denis Dulong, se réunit le 1^{er} juillet pour travailler sur cette transformation. Une première réunion conjointe des deux bureaux se déroule au tout début juillet.

Nous proposerons une deuxième réunion des deux bureaux fin août début septembre pour faire un point sur les statuts et leur évolution.

Il faut mettre à profit le délai de trois mois, pour d'un part, rencontrer les conseils communautaires pour les informer le plus largement possible avant fin juillet, prévoir peut être une deuxième vague de réunion fin août début septembre. Je suis à votre disposition avec Philippe Petit pour vous rencontrer. Nous allons vous proposer des dates sur lesquelles vous pourrez vous positionner.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h 45.

Le Président,



Didier CUJIVES

Le Secrétaire,

Thierry SAVIGNY

